



AMASSA

Ensemble



Horaires de la Mairie :
mardi, mercredi et vendredi : 9h - 17h
jeudi : 9h - 12h30
samedi : 9h - 12h

BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ SEPTEMBRE 2026

Tél : 05 59 05 54 63
mairie@rebenacq.fr
www.rebenacq.fr

« A nousté, setéme que-s apère lou May d'abor »
Chez nous, septembre se nomme le Mai de l'automne.

Rappel : le brûlage à l'air libre est interdit

La Municipalité souhaite rappeler aux habitants de Rébenacq que le brûlage à l'air libre des déchets est interdit. Dans les Pyrénées-Atlantiques, cette interdiction est notamment prévue par l'arrêté préfectoral n° 64.2022.11.21.00029 portant réglementation des usages du feu à l'air libre sur le territoire du département. Son article 4 interdit toute l'année l'incinération des déchets ménagers et, en particulier, le brûlage à l'air libre des déchets verts produits par les particuliers, les professionnels du paysage et les collectivités.

Sont notamment concernés :

- les tontes de pelouse ;
- les feuilles et branchages issus de l'entretien des jardins ;
- les tailles de haies et d'arbustes ;
- les papiers et cartons ;

et, plus généralement, les déchets ménagers ou assimilés.

Il est donc interdit de brûler ces déchets dans son jardin, dans un incinérateur individuel ou dans tout autre dispositif de brûlage à l'air libre.

Que faire de ses déchets verts ?

Plusieurs solutions existent : le compostage, le broyage et le paillage au jardin, ou encore le dépôt dans les filières de collecte et de traitement adaptées.

Cette réglementation répond à plusieurs objectifs : prévenir les risques d'incendie, préserver la qualité de l'air et limiter les nuisances pour le voisinage.

Nous remercions chacun de respecter ces dispositions et de contribuer ainsi à la sécurité et à la qualité de vie dans notre commune.

Le Maire

Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Dans le numéro d'été d'Amassa nous avons publié un article sur la nécessité de mettre à jour le PCS et de recenser :

- Les personnes 'Ressources'
- Le matériel pouvant être mis à disposition par les administrés
- Les personnes vulnérables

Nous rappelons que l'objectif est de se préparer à d'éventuels risques pouvant impacter la Commune (inondation, tempête, mouvement de terrain, séisme, feux de forêt, canicule, transport de matière dangereuse, épizooties ou pandémie).

Si vous êtes concerné par l'une ou plusieurs des propositions ci-dessus citées et que vous souhaitez ou avez omis de vous faire recenser, n'hésitez surtout pas à vous manifester, soit, en vous présentant directement à la secrétaire de mairie, soit, en faisant un mail à la mairie.

Il est important d'anticiper les événements... cf l'inondation de juillet 2018 par exemple.

Aucune compétence particulière requise. Merci de votre implication.



Prochain conseil municipal : 18 septembre 2026

Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

Dans le cadre de ses missions de gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, Enedis poursuit la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) autour de ses ouvrages de distribution publique situés sur le territoire de votre commune.

Ces opérations visent à :

- réduire le risque d'incendie aux abords des ouvrages électriques ;
- préserver la sécurité des personnes et des biens ;
- contribuer à la continuité de l'alimentation électrique ;
- respecter les obligations réglementaires prévues par le Code forestier et les arrêtés préfectoraux en vigueur.

Afin de pouvoir réaliser ces travaux lorsque les ouvrages sont situés sur des propriétés privées, Enedis lance une campagne d'information auprès des propriétaires concernés. Cette campagne prendra la forme d'un courrier expliquant les travaux envisagés et sollicitant leur accord pour l'accès aux parcelles et la réalisation des opérations de débroussaillage nécessaires.

Taille des haies, quelques règles

Les haies en bordure du domaine public doivent être taillées strictement à l'aplomb de la limite de propriété.

Leur hauteur est généralement limitée à 2 mètres maximum (et abaissée si besoin pour préserver la visibilité dans les virages ou carrefours), et l'élagage incombe entièrement au propriétaire ou au locataire riverain.

Règles et obligations principales

- **Limite d'emprise** : Aucun branchage ne doit dépasser sur la rue, le trottoir ou le chemin public.
- **Sécurité** : Les végétaux ne doivent pas cacher les panneaux de signalisation, ni toucher les câbles électriques ou l'éclairage public.
- **Sanctions** : En cas de négligence, la mairie peut émettre une mise en demeure, puis faire réaliser les travaux d'office aux frais du propriétaire. La responsabilité du propriétaire peut aussi être engagée en cas d'accident.

Restons tous vigilants :

Des cambriolages ont eu lieu à Rébénacq récemment. Soyez attentifs!

Nos amis les chiens

Des distributeurs de canisacs (sacs pour déjection canine) ont été installés : place de la Bielle vers l'aire de jeux des enfants, au niveau de l'aire de camping cars, à côté du sifflet devant l'église et sur le chemin de randonnée "le vieux château" au niveau du chemin de Barbet.

Utilisés à bon escient, espérons que cela contribue au maintien de la propreté du village.

De plus, il a été rapporté en mairie des nuisances concernant les aboiements intempestifs de chien, en journée et même la nuit. Nous vous prions d'être vigilants avec vos animaux pour le respect de vos voisins et pour le bien être de votre animal. Merci pour eux !



Réunion publique à l'attention des riverains de Rébénacq Prévention des inondations



En partenariat avec la communauté de communes de la vallée d'Ossau, le syndicat mixte du gave de Pau (SMGP) anime un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) À l'échelle du bassin versant du gave de Pau. Le PAPI vise à limiter les conséquences des inondations sur les territoires concernés. Parmi ses actions, l'une porte spécifiquement sur la réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes face au risque d'inondation.

Ce dispositif permet de bénéficier d'un diagnostic de vulnérabilité gratuit de votre habitation, afin d'évaluer les dommages potentiels et de vous proposer des mesures de prévention adaptées.

Ce diagnostic est financé par le fonds de prévention des risques naturels majeurs (« fonds Barnier ») et par la communauté de communes de la vallée d'Ossau. Les travaux de réduction de vulnérabilité peuvent quant à eux être financés jusqu'à 80 % par le fonds Barnier, sans condition de ressources.

Pour revenir plus en détail sur le PAPI, les actions engagées sur la commune et le dispositif de réduction de la vulnérabilité, une réunion publique d'information à l'attention des riverains est organisée :

le lundi 14 septembre 2026 à 18h30 à la mairie de Rébénacq (64260)

Cette réunion, animée conjointement par le syndicat mixte du gave de Pau et la CCVO, portera sur deux sujets principaux :

1. Le PAPI, présenté par le syndicat mixte du gave de Pau (SMGP) ;
2. L'exercice de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), présenté par la communauté de communes de la vallée d'Ossau (CCVO).

Venez nombreux !



Modification des horaires du 1^{er} au 12 septembre,

L'agence postale sera **ouverte**

Mardis 1^{er} et 8 septembre de 9h à 12h30

Mercredis 2 et 9 septembre de 13h30 à 17h

Jeudis 3 et 10 septembre de 13h30 à 17h

Samedis 5 et 12 septembre de 9h à 12h30

Pour tous vos besoins :

- Renseignements La Banque Postale : **3639** (appel non surtaxé)
- Renseignements Courrier : **3631** (appel non surtaxé)
- www.laposte.fr
- www.labanquepostale.fr

**Pour toutes les opérations postales et retrait de vos Lettres
Recommandées ou colis, nous vous accueillons à La Poste de :**

ARUDY : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h30 (du lundi au vendredi)

9h00 à 12h00 (samedi)





SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS DE LA VALLÉE !

→ Vous venez d'arriver en vallée d'Ossau ?

→ Vous souhaitez mieux connaître les services proposés par votre intercommunalité ?

La Communauté de communes de la Vallée d'Ossau et l'association Le Cocotier(s) ont le plaisir de vous inviter

JEUDI 17 SEPTEMBRE
19 H - AU COCOTIER(S)
6 rue d'Arros, Arudy

Au programme :

- ✚ Discours d'accueil par le Président de la communauté de communes
- ✚ Quiz sur les services intercommunaux
- ✚ Visite du Cocotier(s)
- ✚ Soirée conviviale avec pot offert et petite restauration à bas prix

Pour faciliter l'organisation, merci de nous indiquer votre présence (nombre d'enfants et d'adultes) :
à communication@cc-ossau.fr
au plus tard le lundi 14 septembre



Concert église de Rébénacq

Le 9 août, l'église de Rébénacq a accueilli le célèbre chœur anglais dirigé par Mark Shepherd, l'Oxford Voices Consort qui a particulièrement aimé sa belle acoustique. Le public a pu apprécier l'harmonie des voix de ces jeunes chanteurs talentueux d'Oxford, Cambridge et York respectueux de la plus pure tradition britannique du chant choral.

Organisé par Yvonne & the computers



La passe du foot

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue début juillet, des modifications ont été apportées au bureau

Composition du nouveau bureau :

Président : Christian Pairault.

Secrétaire : Anthony Pairault.

Trésorier : Gérald Bordenave.

Entraîneur : Philippe Gasteau

Vice-président : Michael Araujo

Secrétaire adjoint : Alexandre Dupré

Trésorier adjoint : Florian Malaganne

Salut à tous les amis sportifs!

Les vacances sont terminées. Alors reprenons le sport.

Tout d'abord un grand merci à Cyril Turoque dit "Tutu" : pour les 4 années passées à la tête de notre petit club, en tant que président et entraîneur. Le boulot t'a envoyé dans une autre région mais quand tu reviendras dans le coin arrête toi pour trinquer avec nous. Merci Tutu...

Revenons à nos moutons. La reprise de notre club est prévue pour le premier match, contre Meillon, le 13 septembre à 10h au stade de Rébénacq.

Si vous êtes intéressé pour nous rejoindre n'hésitez surtout pas. Nous sommes à l'entraînement tous les vendredis à partir de 19 h au terrain....

Ci-joint le calendrier de la première phase de poule.
A très vite au bord du stade,

Le Président

	CALENDRIER 1ERE PHASE — SENIORS A 7 — <i>Notre Football, notre territoire, la passion qui gagne.</i>	
	DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026 - 10H00	
FC REBENACQ	—	ESMAN 3
	DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026 - 10H00	
NAY F.C. 2	—	FC REBENACQ
	DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2026 - 10H00	
FC REBENACQ	—	PONTACQ PAPILLONS
	DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026 - 10H00	
FC REBENACQ	—	ENCLAVES DU PLATEAU
	DIMANCHE 08 NOVEMBRE 2026 - 10H00	
FC GAN	—	FC REBENACQ
	DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2026 - 10H00	
FC REBENACQ	—	NAY VATH VIELHA ES 3
	DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2026 - 10H00	
ANGAIS FOYER RURAL	—	FC REBENACQ



 District de Football
des Pyrénées-Atlantiques

 district-foot64.fff.fr

 @districtfoot64



ACTIVITES

2026 / 2027



Ateliers YOGA

MARDI 18h30 à 19h30 - JEUDI 15h30 à 16h30

SALLE du FOYER

Contact : Grace - Tél : 06.15.95.10.99



Atelier PEINTURE

LUNDI : 14h à 16h

SALLE du FOYER

Contact : Brigitte - Tél : 06.17.33.57.55



Club PHOTO

JEUDI tous les 15 jours, 17h30 à 19h30

SALLE de la MAIRIE

Contact : Jean-Paul - Tél : 05.59.05.51.50



Danses Traditionnelles

MERCREDI, tous les 15 jours - 20h à 22h

SALLE de la Haute-Bielle

Contact : Didier Tél : 06.08.35.71.68



Cours de béarnais

LUNDI, tous les 15 jours - 20h à 22h

SALLE du FOYER

Contact : Didier Tél : 06.08.35.71.68



Cours d'Anglais

MARDI de 18h à 19h

Chez Françoise

Contact : Françoise - Tél : 06.03.12.18.20



Initiation Couture

LUNDI ou MARDI 1 à 2 fois par mois à 14h
Activité gratuite réservée aux débutantes

SALLE de la Haute-Bielle

Contact : Gisèle - Tél : 06.86.78.52.14



Atelier Dessin et Modelage

MERCREDI 15h une fois par mois
Activité réservée aux adultes

SALLE de la Haute-Bielle

Contact : Adrien - Tél : 07.82.97.01.42



Atelier Musical

VENDREDI : 19h30 à 21h30

SALLE du Foyer

Contacts : Philippe : 06.07.86.06.87 - Bruno : 06.72.91.51.23
Aaron : 07.83.00.20.48



Pétanque

MARDI et le VENDREDI - 14h

TERRAIN de la Haute-Bielle

Contact : Michel - Tél : 06.31.08.13.48

FOYER RURAL
DE
REBENACQ

Président : Bruno PARGADE Tél : 06.72.93.53.23
Vice-Prés : Isabelle PARGADE
Trésorier : Gérard RICARDE Tél : 06.30.02.42.15
Trés Adj : Gilbert BARRAQUE
Secrétaire : Alain HAURE Tél : 06.86.92.36.14
Sec Adj : Michel BOUSQUET

Adhésion de base : 12 €
Adhésion de soutien : 15 €

Site : www.rebenacq.com
Mail : foyrururalrebenacq@gmail.com

La Flânerie musicale dimanche 2 août

Installée désormais au bord du Neez à la Garenne, pour profiter de l'ombre bienvenue, la Flânerie musicale a conquis cette année un très large public, tant par la qualité des groupes choisis que par leur diversité musicale.

Les méduses de Serge Fudji au lavoir étaient un clin d'oeil coloré à l'urgence climatique.

Les cornemuses de PIPERADESWA, fil rouge très aimé de la journée, ont démarré sous le grand parapluie bleu, souvenir du festival des vieux métiers, fait résonner les celtes, avec un pas de côté vers la honhada, les danseuses africaines et leurs musiciens de AWAWANI, tous plein de fougue ont fait danser les spectateurs, les deux groupes 64 DIXIE JAZZ BAND et ESTA ont été également vivement et longuement applaudis. La soirée s'est achevée à l'église pour un concert classique du Quintet RACINE qui a retrouvé son fidèle public.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont permis cette journée festive, les sponsors, le Foyer rural de Rébénacq et tous les supers bénévoles.



Crédit photos: D. Fourcq

Soyons fiers de notre école, bravo à tous.

Le rapport d'évaluation externe de l'école, très positif ne peut que conforter les parents d'élèves vis à vis de la qualité de l'équipe enseignante et municipale.

Du CP au CM2 l'évaluation nationale montre que les résultats obtenus par les élèves de Rébénacq sont au **dessus de la moyenne** nationale et départementale.



Les équipes enseignante et municipale

Olivia (maternelle), Lysiane (occitan), Maxime (directeur CM1, CM2), Natacha (ATSEM)

Sandrine (cuisinière), Elodie (périscolaire), Delphine (cantine et périscolaire), Marie-Laure (CP,CE1,CE2)

Voyage fin juin

Le projet Ciel et Espace, dans le cadre “ classe découverte”.

Du 15 au 17 juin, 47 enfants du CP au CM2 se sont rendus à Toulouse, pour un voyage organisé par M. Agullo et Mme Arbona grâce aux financements de la mairie et de l'A.P.E les lutins de Rébénacq, sans lesquels ce projet aurait été impossible. Les élèves nous ont raconté leur périple, leur soirée et les visites avec grand enthousiasme et de grands sourires lors du spectacle de la fête de l'école.

Merci à tous, accompagnants, et équipes enseignante et municipale qui ont permis ces trois jours réussis et tant appréciés.



**Prochains
Ramassages**

Tri sélectif :
Mercredi 2, 16 et 30 septembre

Déchets ménagers :
Vendredi 4 et 11 septembre

